



En partenariat avec



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



LA FABRIQUE  
DES MOBILITÉS



## WayzUp lance l'éco-bonus covoiturage

Pendant 3 mois, 65.000 salariés pourront covoiturer gratuitement pour aller travailler.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, qui aura lieu du 30 mai au 5 juin prochains, la startup française du covoiturage domicile-travail, propose une initiative d'écomobilité inédite à ses 60 entreprises partenaires : l'éco-bonus covoiturage.

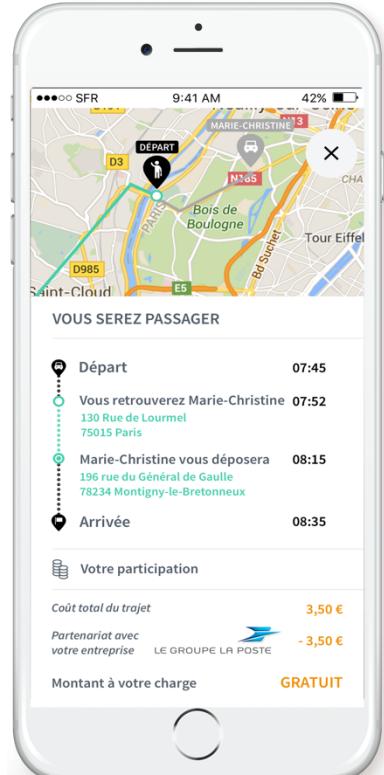
### L'éco-bonus covoiturage, plus de 65 000 salariés concernés

Pendant 3 mois et partout en France, les entreprises partenaires de WayzUp vont pouvoir offrir les trajets en covoiturage à leurs salariés afin de les encourager à partager leur voiture et ainsi découvrir les avantages du covoiturage domicile-travail à la fois sur le plan économique, environnemental et de la qualité de vie au travail.

De grandes entreprises comme La Poste, Carrefour, Veolia, Renault, VINCI ou encore BNP Paribas participeront à l'opération, à partir du 30 mai et jusqu'au 30 août 2017.

L'ADEME, la Fabrique des Mobilités, programme d'accélération dédié aux projets de transports et mobilités, The Shift Project, think-tank engagé pour la transition énergétique et Le Lab RH, association des acteurs innovants dans les ressources humaines sont également partenaires de l'initiative.

*« Notre cible, ce sont les « autosolistes », ces automobilistes qui prennent tous les jours leur voiture seuls pour aller au travail. Pendant 3 mois, nous leur proposons de laisser leur voiture au garage et de covoiturer gratuitement en tant que passager. Pour les faire franchir le pas, c'est WayzUp, en partenariat avec leur entreprise, qui paie leur conducteur ! »* s'enthousiasme Julien Honnart, Président et Fondateur WayzUp.



Dès 2015, WayzUp avait été le premier opérateur à avoir mis en place avec la filiale informatique de l'énergéticien Engie une « prime covoiturage » pour récompenser les salariés les plus actifs en covoiturage.

## Un premier pas vers un « chèque covoiturage » en entreprise

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la loi sur la transition énergétique oblige les entreprises à réaliser des plans de mobilité et à encourager le covoiturage de leur salarié.<sup>1</sup>

Mais les entreprises qui souhaiteraient réellement le faire en donnant un coup de pouce financier aux salariés qui covoitent seraient amenées à le payer en charges sociales supplémentaires, ce qui les décourage. Pourtant, le remboursement du transport en commun et depuis 2016 le remboursement du vélo, sont eux exonérés de charges sociales.

L'objectif affiché de WayzUp est de sensibiliser le nouveau gouvernement aux vertus que pourraient avoir un cadre législatif plus favorable au covoiturage domicile-travail, qui en a besoin pour se développer et devenir une vraie alternative à la voiture individuelle.

Il suffirait en effet de supprimer 1 à 3 voitures sur 10 pour éradiquer la congestion partout en France. Sans aucun coût d'infrastructure ni investissement supplémentaire, simplement en utilisant les places disponibles dans les voitures qui circulent.

« *L'ADEME et la Fabrique des Mobilités soutiennent les démarches visant à développer le covoiturage quotidien dans tous les territoires. La Fabrique travaille sur plusieurs communs identifiés dans le domaine des incitatifs car ils jouent un rôle clé. L'action de WayzUp avec son éco-bonus nous semble importante pour développer des masses critiques et accompagner les changements de pratique de mobilité au quotidien.* » déclare Gabriel Plassat, fondateur de la Fabrique des Mobilités et spécialiste des questions de transport à l'ADEME.

« *Dans son rapport à paraître prochainement sur les alternatives à la voiture individuelle dans les zones périurbaines, The Shift Project conclut que le covoiturage présente l'un des meilleurs potentiels de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans ces zones (jusqu'à - 30 %), pour un coût très faible et des gains économiques importants pour les ménages. Ceci à condition de trouver les leviers de son développement : réaffectation de l'espace routier et des financements (Versement Transport, indemnités kilométriques, ou encore Certificats d'Economie d'Energie), incitation pour que les employeurs mettent en place un Plan de Déplacement Entreprise, avantages divers pour les covoitureurs réguliers, etc. L'éco-bonus proposé par WayzUp fait partie de cette palette de leviers possibles.* » analyse Francisco Luciano, Coordinateur du Groupe de Travail de The Shift Project.

« *Cette initiative unique vise à développer massivement le covoiturage en entreprise. WayzUp permet de créer un nouvel espace d'interactions entre collègues en aplatisant, le temps d'un trajet, la pyramide hiérarchique. Cela permet de créer plus de diversité, de favoriser l'innovation et d'améliorer la qualité de vie au travail des salariés.* » explique Alexandre Delmas, Ecosystem Builder Le Lab RH.

« *Nous militons pour une « indemnité kilométrique covoiturage », sur le modèle de l'indemnité kilométrique vélo, afin de faire « sauter les bouchons ». Aujourd'hui, nos covoitureurs sont des précurseurs, mais ils sont encore trop peu nombreux pour avoir un véritable impact sur la qualité de vie en ville. Si demain, nous voulons convertir au covoiturage la « masse » des automobilistes, nous avons besoin d'un argument financier imparable. Ne plus prendre sa voiture doit devenir un réflexe et un réflexe qui rapporte, car c'est la société toute entière qui en bénéficiera.* » conclue Julien Honnart.

---

<sup>1</sup> L'obligation légale concerne toutes les entreprises regroupant plus de 100 salariés sur un même site (article 51 de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte) : <http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/optimiser-mobilite-salaries/dossier/plan-deplacements-entreprise/quest-quun-plan-deplacements-entreprise>

## À propos de WayzUp

WayzUp est le leader français du covoiturage domicile-travail avec plus de 70.000 trajets proposés tous les jours sur son réseau. Son application mobile répond aux attentes spécifiques des salariés en leur permettant de trouver leurs covoitureurs sans changer leurs habitudes de trajet, de s'organiser facilement en cas d'horaires variables et de partager leurs frais équitablement.

Pour créer des réseaux de covoiturage denses, WayzUp noue des partenariats avec des entreprises et compte parmi ses clients Renault, La Poste, Crédit Agricole, Carrefour, VINCI, Engie et Veolia.

WayzUp est soutenu dans son développement par Via ID, accélérateur de Mobivia Groupe (Norauto), qui possède également des participations dans Drivy, Xee et Smoove.

Plus d'informations sur WayzUp : <http://www.wayzup.com/>

## À propos de ADEME / La Fabrique des Mobilités

La Fabrique des Mobilités est un programme d'accélération dédié aux projets de transports et mobilités. Il s'agit du premier accélérateur européen dédié à un écosystème en mutation : celui des acteurs du transport et des mobilités. La Fabrique met en relation tous les acteurs, les projets, capitalise les retours d'expériences et les erreurs, pour faire émerger une culture commune de l'innovation dans l'action.

Plus d'informations sur La Fabrique des Mobilités : <http://lafabriquedesmobilites.fr/>

## À propos de The Shift Project

The Shift Project, association reconnue d'intérêt général, est un think tank dont la mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe. Éclairer : nous constituons des groupes de travail autour des enjeux les plus délicats et les plus décisifs de la transition, avec le souci d'apporter des réponses à la bonne échelle. Influencer : nous faisons la promotion des recommandations de ces groupes de travail auprès des décideurs politiques et économiques. The Shift Project est soutenu par de grandes entreprises qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité stratégique.

Plus d'informations sur The Shift Project : <http://www.theshiftproject.org/fr>

## À propos de Le Lab RH

Le Lab RH est une Association loi 1901 née en 2015 du regroupement des acteurs innovants dans le domaine des Ressources Humaines. Véritable Laboratoire collectif de l'innovation RH, Le Lab RH a pour ambition de permettre aux individus de réaliser leur plein potentiel humain par la transformation durable des organisations et par une société où le bien commun et le bien individuels sont indissociables. Le Lab RH accompagne concrètement les organisations dans leur transformation et leur digitalisation en fédérant les dispositifs innovants et les parties prenantes en matière de RH et en créant un environnement de coopération favorable à l'innovation RH et à la diversité. Le Lab RH, qui a rejoint en 2016 « L'Alliance pour l'Innovation Ouverte », opère sous le haut patronat du Ministère de l'Emploi, et du Ministère du Numérique et bénéficie du soutien de son partenaire historique BPI Group et de ses partenaires majeurs Pôle Emploi, Microsoft et Talentsoft.

Plus d'informations sur Le Lab RH : <https://www.lab-rh.com/>